

Procès-verbal, 9 décembre 2014  
Téléconférence mensuelle régulière du CESS

Présents

Michael D'Souza  
Gaynette Spafford  
Harry Mesh  
Wendy Martin  
Naomi Robinson  
Chantal Payant  
Michael Robert  
John O'Connor  
Allan Gofenko  
Sean Laughlin  
Dominique Delisle  
Jonathan Spence  
Annick Forest  
Marc-Philippe Laurin

La téléconférence commence à 19 h 30, heure de l'Est.

PROPOSITION : Adopter l'ordre du jour  
P/A M. D'Souza / J. Spence ADOPTÉE

PROPOSITION : Approuver le procès-verbal du 18 novembre 2014  
P/A G. Spafford / J. Spence ADOPTÉE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Marc-Philippe Laurin présente une mise à jour sur l'enquête Rubin. Il indique que CBC/Radio-Canada était dans l'erreur lorsqu'elle a dit aux personnes que les renseignements de la Guilde étaient inexacts. Il dit que les renseignements fournis par les personnes dans une enquête peuvent être utilisés à des fins disciplinaires. Il affirme que la Guilde publiera un autre communiqué demain.

Marc-Philippe Laurin souligne la retraite à venir de Dan Oldfield le 31 décembre. Il indique que le Comité exécutif national (CEN) décidera de la manière dont il sera remplacé. Il suggère une proposition pour remercier Dan de ses nombreuses années de service à la GCM.

AFFAIRES COURANTES

- 1) Le Conseil exécutif de la Sous-section (CESS) a décidé de différer les discussions relatives à la mise sur pied d'un sous-comité pour le fonds fiduciaire.
- 2) Marc-Philippe Laurin indique qu'un comité sur la structure des technologies de radiodiffusion se réunira la semaine prochaine et que ce comité se penchera aussi sur la question de l'entretien et de la TI.

- 3) John O'Connor indique qu'une version corrigée du sondage de l'Association du personnel cadre (APC) a été envoyée avant la téléconférence précédente. Le consensus est de l'envoyer aux présidents des unités locales.

Marc-Philippe Laurin présente une brève mise à jour sur le dossier Ghomeshi.

Marc-Philippe Laurin fait remarquer qu'une réunion du Comité directeur est prévue le 17 décembre. Une discussion a lieu sur les personnes qui devraient y assister. Il est décidé que Marc-Philippe Laurin, Michael D'Souza, Harry Mesh, Naomi Robinson et, soit Dominique Delisle, soit Chantal Payant, y seront. Marc-Philippe Laurin indique qu'il n'y a aucun ordre du jour précis, mais que le plan 2020 et les communications relatives au dossier Rubin seront probablement abordés.

**Proposition : Je voudrais proposer que la Sous-section CBC/Radio-Canada présente une invitation permanente à l'organisatrice de la campagne en faveur de Radio-Canada CBC pour assister à nos réunions jusqu'à ce que les élections fédérales 2015 soient terminées.  
P/A J. Spence / C. Payant**

Marc-Philippe Laurin indique qu'il espère que Kam Rao se joindra au CESS à toutes les téléconférences pour informer le groupe des pressions exercées. Il indique que nous devons tenir des téléconférences plus fréquentes jusqu'aux élections. Jonathan Spence se dit inquiet du fait que le CESS n'est pas aussi relié à la campagne que nous pourrions l'être. Gaynette Spafford indique qu'elle n'appuie pas la proposition et que cela devrait dépendre des points à l'ordre du jour. Harry Mesh demande de reformuler la proposition pour préciser que l'invitation vise les téléconférences portant précisément sur la campagne en faveur de CBC/Radio-Canada. Chantal Payant indique que nous ne devons pas limiter la présence de Kam seulement à ces téléconférences.

La proposition est modifiée de manière à indiquer les réunions liées à la campagne en faveur de CBC/Radio-Canada.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Autonomie du CESS – Harry Mesh indique qu'il n'a pas l'intention de tenir cette discussion pour le moment.

Harry Mesh fait remarquer qu'il y a beaucoup de préoccupations relatives au manque de plan pour le remplacement du représentant de l'Atlantique. Marc-Philippe Laurin présente brièvement au CESS ce que le CEN peut faire.

**PROPOSITION :** Je propose que le CESS remercie de tout cœur Dan Oldfield pour ses conseils, son expertise et son engagement phénoménal envers la croissance de la Guilde canadienne des médias durant ses nombreuses années au Syndicat. Parti du plancher de la salle des nouvelles de CBC/Radio-Canada pour nous mener, en tant que Premier conseiller syndical, au travers de nombreux défis et de nombreuses négociations, Dan a accumulé un vaste ensemble de

connaissances et d'expérience qui nous manqueront grandement. La Sous-section CBC/Radio-Canada tient à ce que Dan sache à quel point il était valorisé. Il est de plus proposé que le CESS remette à Dan Oldfield l'Ordre de la Solidarité en reconnaissance de son engagement sans failles envers la Sous-section CBC/Radio-Canada du CESS et de ses années de service à ses membres.

P/A N. ROBINSON / S. LAUGHLIN      ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RELATIONS DE TRAVAIL

Chantal Payant demande s'il y a eu un suivi quant aux discussions récentes sur la relation entre les conseillers syndicaux et les représentants élus de la Guilde. Marc-Philippe Laurin indique que la question a été portée à l'attention du CEN et qu'il y a eu une réunion des conseillers syndicaux. Marc-Philippe Laurin indique qu'il se penchera sur la question et nous donnera une mise à jour.

#### PLAN 2020

Marc-Philippe Laurin demande aux membres de lui parler de ce qu'ils pensent du plan 2020. Les membres ont fait part d'un vaste éventail de préoccupations, qui allaient de la perte de qualité à un manque de vision. Plusieurs personnes se disent très préoccupées par le manque d'accès numérique dans les parties rurales et éloignées du pays qui empêchera en fait beaucoup de monde de profiter du nouvel accent de CBC/Radio-Canada sur « le contenu numérique et mobile ». Allan Gofenko fait remarquer que CBC/Radio-Canada ne sera plus singulière ou pertinente et que le CESS devrait communiquer à la haute direction que nous n'appuyons aucune de ces mesures.

PROPOSITION : Que le CESS mette sur pied un sous-comité chargé de préparer la position de la Sous-section à l'égard du plan 2020.

P/A C. Payant / Divers      ADOPTÉE

Le sous-comité est composé d'Annick Forest, de Michael D'Souza, de Chantal Payant et de Marc-Philippe Laurin. La première téléconférence aura lieu ce jeudi à 16 h 30.

PROPOSITION : Lever la séance    20 h 55, heure de l'Est.

P/A N. Robinson / J. O'Connor      ADOPTÉE